

RECHERCHES HISTORIQUES

BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE, DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.

PUBLIÉ PAR

PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME QUARANTE-HUITIÈME

LEVIS

1942

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLVIII

LEVIS, JANVIER 1942

No 1

NOTES SUR LE Puits DE WOLFE À QUÉBEC

Les amateurs de la grande ou petite histoire de chez nous le savent fort bien: cette vieille relique se rattache à un incident qui eut lieu aux derniers moments du général anglais, incident qui, en soi, n'aurait qu'une minime importance, si ce n'était le caractère du personnage, le moment tragique où il se produisit et enfin l'insistance des historiens à le rappeler. Il s'agit plutôt dans ces notes d'établir l'emplacement du fameux puits.

Non seulement la présence d'un puits à quelques pas où Wolfe mourut ne saurait être mise en doute, mais il est de plus notoire qu'il y en avait d'autres en cette partie des Plaines. Qu'on se rappelle qu'il y eût en 1647 plusieurs concessions de terre faites à cet endroit par M. de Montmagny, notamment à Gilles Bacon, à Claude Fezeret, à Pierre Soumande, à Pierre et à Gervais Normand. C'est tout le terrain compris entre l'avenue Briand jusqu'au delà du monument Wolfe. Le vaste champ des courses lui-même, avant l'acquisition qu'en firent les Ursulines, appartenait à des fermiers. (Nous en parlons ailleurs). Qu'on se rappelle que dans les ventes aux religieuses Hospitalières et Ursulines, en 1658, 1668, 1671, 1678, 1708, par la veuve Bacon, par M. de Lotbinière, par Massé, par Soumande et par les Normand, il y est question de maisons, d'étables, de granges, de terre en labour, de grains, de bestiaux, etc. Le puits, ou la fontaine, est donc bien à sa place, sans qu'il soit nécessaire d'une mention spéciale dans les dits biens meubles et immeubles.

Ce vaste terrain des Plaines, qui comprenait la propriété

des Hospitalières et des Ursulines, n'était pas alors (1759) en culture, selon les chroniqueurs de l'époque. Il n'en pouvait guère être autrement : depuis deux mois et demi la flotte anglaise était devant la ville. Dans les chroniques, il y est parlé d'enclos avec clôtures de palissades qu'il fallait franchir, ou qui servaient à protéger contre les balles ennemies.

M. Lampson m'a parlé d'un puits dans sa maison. Quand avait-il été creusé? Certainement avant la construction de la dite maison. Et la maison datait de 1828. M. Lampson faisait donc remonter la présence de cette fontaine au temps des Français, quand ce coin de terre fut défriché et habité. Un autre puits, côté est de cette propriété, accusait aussi par son revêtement intérieur une non moins haute antiquité. Une troisième fontaine à l'ouest de la maison avait été creusée par M. William Lampson père. J'ai visité ces puits. M. Lampson m'a également parlé d'un puits sur le côté est de la rue Briand, avec maison et dépendances, le tout appartenant au fermier de l'endroit. Cette ferme existait au début de 1800, d'après les documents que nous avons sous les yeux. Faut-il lui donner une origine plus ancienne? Nous ne saurions dire.

Donc à cette question: y avait-il un puits à cet endroit? comment justifier sa présence? Nous sommes en droit de répondre qu'il y en eût plus d'un dans les alentours.

Le puits de Wolfe, dont il est ici question, se trouve sur la concession primitive faite en 1647 par M. de Montmagny à Pierre Soumande, sur la partie est de ce lot. La propriété des Pères Dominicains correspond dans sa largeur, sur la Grande-Allée, à la plus grande largeur des deux arpents concédés en 1647 à Claude Fezeret, avec en plus une bande de terre d'environ quarante pieds, côté est des deux arpents de Pierre Soumande. A l'est du puits de Wolfe, à environ cinquante pieds, sur partie ouest de la concession à Claude Fezeret, se trouve un autre puits, en tout semblable à celui de Wolfe, et qui fut comblé en 1890, quand le propriétaire M. A. Charlebois construisit ses dépendances. La fille de M. Charlebois m'avait parlé de ce puits. On vient de le localiser, en creusant pour la soule à charbon sous l'ancienne écurie de Charlebois. Ce puits est de même forme que celui de Wolfe.

Voici ce que nous lisons dans *Picture of Quebec* par Hawkins (1832), p. 358 :

“ When the fatal ball took effect, his principal care was that he (Wolfe) should not be seen to fall. “ Support me ”, said he to an officer near him, let not my brave soldiers see me drop. The day is ours, keep it. ” He then was carried a little way to the rear, where he requested water to be brought from a neighboring well to quench his thirst. . . ”

Et un peu plus loin, Hawkins ajoute :

“ A few years ago a rock was pointed out, as marking the spot where he (Wolfe) actually breathed his last ; and in one of the enclosures nearer to the road (Grande-Allée) is the well, whence they brought him water. . . ” (p. 360).

Et à la fin de ce récit, nous lisons ces lignes très significatives des grands événements de 1832 :

“ Permission has been given to the writer to announce the intention of his Excellency the Lord Aylmer to set a small column on the spot where Wolfe expired ”.

Le 17 septembre 1835, paraissait dans le journal *Quebec Mercury*, un intéressant article dû à la plume de Dr. John Charlton Fisher, L.L.D., éditeur de l'*Albion*. Cet article relate le joyeux *send off* donné par les citoyens de Québec, le 15 septembre 1835, lors du départ du gouverneur lord Aylmer du Canada.

L'article rappelle ce que Lord Aylmer fit pour honorer la mémoire de Montcalm, au couvent des Ursulines, et celle de Wolfe, sur les Plaines. Puis il continue : “ The monument lately erected by Lord Aylmer, to the memory of Wolfe, on the spot where he died, is situated in a field the property of Hammond Gowen, esq. between the house of C. Campbell, esq. and the race-course, and adjoining the Grande Allee. The ground necessary for the site was presented by Mr. Gowen to his Lordship for the purpose; and the monument is distinctly seen from the road. ”

“ The monument is a truncated column etc. . . The inscription, which is deeply cut in the column, is brief and em-

phatic, containing a modest and delicate reference to that upon the slab in honour of Montcalm:

Here died Wolfe victorious

“ The spot where Wolfe received his third and last wound was in front of the Redoubt on the rising ground, somewhat on the right and in advance of the monument. He was thence borne to the rear and supported against the rock, lying on the surface. ”

“ In a small field, the property of Mr. Morehead, between the one in which the monument is situated and the property of Charles Campbell, esq. about fifty yards to the north from the column, immediately joining the fence, may be seen the remains of a well, whence Wolfe was supplied with water, when lying faint and dying on the spot now marked by the column. This has ever since known to the old inhabitants as “ Wolfe’s Well ”. But in consequence of a horse having been drowned in it about four years ago, it was filled up with rubbish, to the great regret of many who have never ceased to hold it in hallowed remembrance. ”

“ Such is the interest attached to the scene of the glorious event, that a public debt of thanks is due to the distinguished General officer, who during his administration of the province acquired by Great Britain at the price of Wolfe’s death, has taken care at his own expense, to mark this sacred spot in so conspicuous and appropriate manner, that it never afterwards can be overlooked and forgotten. ”

“ Quebec, september 13th 1835. J. C. F. ”

Pour la preuve complète de ce qui précède, il n’est pas hors de propos de reproduire ici les témoignages rendus par M. J.-M. Lemoine et M. A. Doughty sur l’oeuvre de Hawkins.

Donnant certains extraits du *Picture of Quebec* de Hawkins, M. Lemoine continue par cette parenthèse: “ So, says Hawkins, historical work on Quebec — no mean authority, considering that the materials thereof were furnished by that accomplished scholar and eminent barrister, the late Andrew

Stuart, father of the present judge Stuart, and compiled by the late Dr. John *Charlton Fisher*, one of the able joint editors of the *New York Albion*, and father of Mrs. Bursall, late of Sillery" (*Picturesque Quebec*, p. 298).

M. Arthur G. Doughty, dans une étude sur *The Probable Site of the Battle of the Plains of Abraham*, publiée dans les *Transactions of the Royal Society of Canada*, vol. V (1899), s'exprime ainsi en parlant de Hawkins :

" Mr. Thompson is said to have assisted Mr. Hawkins in the preparation of his book " *Picture of Quebec* ", p. 387.

A la page 397, M. Doughty s'exprime ainsi :

" . . . The next book to consider is " *Picture of Quebec* " published by Mr. Hawkins in 1834, seventy five years after the battle. " *Picture of Quebec* " is an exceedingly interesting work, and by a great many is accepted as an authority of the highest order. Some writers have asserted that Mr. Hawkins was greatly assisted in the preparation of his book by *Mr. James Thompson*, who was present on the field of battle on the 13th of September 1759. Whether Mr. Thompson was present, or not, seems to be doubtful, for in a note on page 474 of " *Poicture of Quebec* " Mr. Hawkins explains: " Mr. James Thompson was not, we understand, actually present with the troops engaged in the battle of the Plains, being detached on duty. He was, however, Wolfe's companion at Montmorency, and though not actually on the spot, was doing on duty with the army which captured Quebec."

Comme on ne manquera pas de le remarquer : Hawkins, l'auteur de *Picture of Quebec* et Fisher, l'auteur de l'article de *Quebec Mercury*, travaillaient de concert. Hawkins fut souvent cité, plagié, dans la suite. Historiens et autres, se sont plu à citer surtout le long chapitre de la description de la Bataille de 1759, de la mort de Wolfe et de Montcalm. J'ai vu un almanach ainsi intitulé : *Quebec Directory and Stranger's Guide for 1844-1845*, par Alfred Hawkins. On y parle de la bataille des Plaines, des derniers moments de Wolfe. Et enfin, la phrase déjà citée de Hawkins : " He (Wolfe) was then car-

ried a little way to the rear, where he requested water to be brought from a neighboring well to quench his thirst" (p. 235).

C'est la Mère St-André, archiviste de l'Hôtel-Dieu, qui me communiqua cet almanach, d'où j'ai extrait cette note. Robert Christie dans son *History of Canada* (5 volumes) 1853, cite la longue lettre du Dr Fisher publiée le 17 septembre dans le *Quebec Mercury*, et relative au monument érigé par lord Aylmer en 1832, et au "puits de Wolfe" (cf. vol. IV, pp. 107-108).

M. J.-M. Lemoine, dans ses intéressants écrits, nous rappelle souvent les événements de 1759. Il nous parle des deux grands généraux, de la mort de Wolfe et de Montcalm et relate certains incidents au sujet du puits de Wolfe. Ainsi dans *l'Album du Touriste*, publié en 1872, il écrit à la page 96: "Nous voilà aux Plaines d'Abraham. Voyez devant vous le monument bâti sur l'endroit où expira le glorieux rival de Montcalm. A ce puits, en face, l'on puisa l'eau pour rafraichir les lèvres brûlantes de Wolfe mourant".

Dans son ouvrage *Quebec past and present*, de 1876, M. Lemoine cite le long chapitre de Hawkins *Picture of Quebec* dont nous avons donné plus haut deux courts extraits au sujet du "Puits de Wolfe".

Dans son *Picturesque Quebec* (1882, p. 261), M. Lemoine s'exprime ainsi: "Beyond the Mr. Lampson's mansion, on the adjoining domain, well named "Battlefield Cottage" formerly the property of Col. Charles Campbell, now owned by Michael Connolly, esq. was the historic well out of which a cup of water was obtained to moisten the parched lips of the dying hero, James Wolfe, on the 13th September 1759. The well was filled in a few years ago, but not before it was night proving fatal to Col. Campbell's then young son. (Archibald) Campbell esq. of Thornhill). Its site is close to the western boundary fence, in the garden behind "Battlefield Cottage".

Dans ses *Monographies et Esquisses* (1885, p. 174), M. Lemoine revient encore au fameux puits. *Battlefield Cottage!* voilà un nom d'une nature belliqueuse, n'est-ce pas? Le vieux cottage bâti par feu le lt-col. Chs. Campbell du 99^e régi-

ment, père de M. Archibald Campbell, protonotaire adjoint de la Cour Supérieure, se dresse avec sa garniture de grands arbres forestiers, sur le fameux champ de bataille même où se décidait le sort de tout un continent, le 13 septembre 1759. Les années passées on aurait pu voir dans le jardin un puits assez profond. A ce puits se rattache un étrange souvenir. S'il en est un qui ne doit pas l'avoir oublié, c'est assurément notre ami, M. A. Campbell, qui, enfant, faillit y perdre la vie."

" Son père se décida alors de combler ce puits. C'était pourtant un puits qui avait lieu de s'enorgueillir de son passé, car le dit 13 septembre 1759, on y avait puisé libéralement, pour rafraîchir les lèvres brûlantes d'un moribond qui reposait sur l'herbe, à quelques pas, à l'endroit même où en 1832, les soldats d'Albion élevaient un monument à l'heureux rival de Montcalm. Ce moribond se nommait James Wolfe."

" L'occupant de *Battlefield Cottage*, M. Charlebois, constructeur des édifices du Parlement de Québec, se doutait-t-il que chez lui, le sol est spécialement fertile en grands souvenirs, et que les puits, s'ils pouvaient parler, pourraient avoir leur mot à dire? "

• Nous avons cité ailleurs le témoignage de M. P.-B. Casgrain en parlant de la mort de Wolfe. Voici de nouveau ce que l'historien écrit: . . . " le lieutenant Brown et James Handerson soutenant Wolfe dans leurs bras, l'aidèrent à se transporter dans le ravin, à environ cent verges en arrière. N'en pouvant plus il demanda de l'eau et d'être déposé à terre à l'endroit même où est érigé son monument. On courut vite lui en chercher à un puits, cent cinquante pieds au nord, et on l'adossa contre une pierre. (*Conférences*, p. 52.)

Et dans une note, M. Casgrain ajoute: " Cette pierre pour être conservée et l'empêcher d'être toute déchiquetée, a été enfouie sous le monument. Le puits est encore visible, quoique non utilisé maintenant; on l'appelle depuis *Wolfe's Well*".

M. P.-B. Casgrain avait connu intimement les fils de M. James Thompson. Rappelons que M. James Thompson était

sergent dans l'armée de Wolfe, puis devint dans la suite surintendant des travaux militaires à Québec. Il a lui-même écrit des Mémoires sur les opérations militaires auxquelles il prit part. Nombre de ses récits furent recueillis et compilés par ses fils. Le tout est conservé aux Archives de la Province. M. James Thompson mourait à Québec en 1830, à l'âge de 98 ans. M. Casgrain était aussi en relation avec les fils de M. Campbell; il a interrogé également M. Lampson, il a recueilli une foule de renseignements, il a écrit livres et brochures sur plusieurs points discutés de l'histoire. De plus, par sa famille, ses grands parents Casgrain, Baby, Casault, de l'ancien régime, et dont plusieurs avaient servi dans l'armée canadienne, il était venu en possession de nombreux et précieux documents, comme il l'affirme à la fin de son étude *Remarks on the Siege of Quebec*. Lorsque je l'ai connu, en 1913, il était déjà vieux. Il m'a longuement et fréquemment parlé de tous ces points des deux batailles des Plaines, 1759 et 1760. Je lui dois nombre de détails intéressants sur ce coin de Québec. Pour lui, le puits de Wolfe était une certitude. M. Casgrain est mort à Québec, le 23 mai 1917. Il avait 91 ans.

D'après Fisher et Lemoine, un double incident se rattache à cette histoire du puits, années 1830-1835. Ce fut d'abord la chute d'un cheval qui, ayant défoncé le pavé vermoulu, plongea dans le puits d'où on le retira avec grande peine. Peu de temps après, le jeune Archibald, fils de Chs Campbell, tombait dans le puits. Pour prévenir de nouveaux accidents, on condamna le puits. Et les quinze années qui suivirent, il n'en fut plus question.

M. Bonner, devenu acquéreur des droits du bail emphytéotique, construisit sa demeure en 1848, à quelque vingt-cinq pieds au sud du puits. Il fit déblayer et restaurer le puits qu'il utilisa au moyen d'une conduite qui lui apportait l'eau à sa maison. Lors de la dernière restauration du puits en 1932, le tuyau de prise d'eau s'y trouvait encore. Je le fis enlever du fonds du puits, car depuis de longues années, il n'était plus d'aucune utilité.

Cette maison, Bonner ne l'habita que quelque temps. Elle devenait dans la suite la propriété de Théophile Dussault qui

la possédait encore à notre arrivée à cet endroit en 1908. Par suite des expropriations de 1912, M. Dussault dut abandonner sa maison à la Commission du Parc des Batailles, et s'en fut demeurer sur la rue Bourlamaque où il mourut à un âge avancé. M. Dussault était né en 1835. Il m'a raconté qu'à ses dix ans, il courait les Plaines; il a vu construire la maison Bonner; il m'a donné de nombreux détails sur cette époque reculée. A la restauration du puits Wolfe, M. Bonner avait ajouté le creusage d'une fontaine à une centaine de pas du monument Wolfe, côté ouest, pour l'usage des maisons voisines. M. Lampson m'avait déjà fourni les mêmes renseignements sur ce M. Bonner. En 1908, la fontaine creusée par Bonner était au trois quart comblée. Elle disparut complètement dans les travaux d'exhaussement du sol à cet endroit.

Le puits de Wolfe continua d'être utilisé dans la suite; également l'autre puits situé soixante pieds à l'est. En 1890, M. Charlebois, devenu propriétaire de *Battlefield Cottage*, fit des travaux considérables sur toute l'étendue de sa propriété. Du côté du puits Wolfe, il fit exhausser le terrain de quatre à cinq pieds. Le puits de l'est fut comblé, et à ce dernier endroit, M. Charlebois fit construire de vastes dépendances. Par suite de l'installation de l'aqueduc, le puits de Wolfe n'avait plus d'utilité pour le propriétaire de *Battlefield Cottage*, mais les voisins continuaient d'y venir puiser de l'eau; il en fut ainsi jusque vers 1900. Un double escalier de bois y donnait accès de l'extérieur. L'escalier disparut en 1910.

Lorsque les Pères Dominicains vinrent habiter *Battlefield Cottage*, en 1908, le puits restauré par M. Charlebois en 1890 était en assez bonnes conditions. Mais déjà on ne l'utilisait plus. Les constructions qui se succédèrent sur ce terrain et l'entassement des matériaux firent même qu'en ces dernières années surtout le puits était devenu inaccessible. En ce printemps de 1931, je fis faire le nettoyage de ce coin de la propriété. Le puits était à demi rempli de déchets: le revêtement intérieur en bois de la partie supérieure s'était désagrégé, et avait glissé au fond, entraînant sable et déchets. Le puits fut vidé; le mur du soutènement intérieur de bois fut remplacé par un mur en pierre. Le fond du puits, également en pierre, ci-

menté de mortier était encore en bon état. Avec l'exhaussement de trois pieds que je fis donner au mur, le puits apparaît maintenant avec quinze pieds de profondeur. Primitivement, il devait avoir de sept à huit pieds tout au plus. Ce travail fut exécuté par le frère Clément, au mois de mai 1931.

Nos arrière-neveux nous devront, non pas cet ombrage, comme disait le poète, mais d'avoir préservé et conservé ce "souvenir".

ROSAIRE MIVILLE, O. P. (1)

CELUI QU'ON NE POUVAIT DÉTENIR AU XVII^e SIÈCLE

Vers la fin d'octobre 1926, un prestidigitateur de renommée mondiale quittait Montréal après avoir amusé et intéressé le public, tout comme il avait fait aux Etats-Unis et en Europe. L'un de ses numéros sensationnels était de se faire ligoter et enfermer dans un coffre ou dans un cercueil puis, en quelques minutes, d'apparaître libre. Ce "sorcier" avait pour nom de théâtre Houdini, vocable qu'il avait emprunté, en le modifiant légèrement, du fameux magicien français Jean Robert-Houdin dont il était le grand admirateur.

Houdini était né dans le Wisconsin en 1874. Tout jeune, il se livra à l'acrobatie, à la magie blanche, à l'escamotage ainsi qu'à se libérer des ligotements les plus divers. Comme il était souple, bien musclé, très ingénieux, il fut bientôt maître des trucs anciens et il en inventa de nouveaux. Lors de son départ de Montréal, un incident lui causa un mal qui empira rapidement et dont il mourut en un hôpital du Détroit le 1^{er} novembre 1926.

Houdini a signé plusieurs ouvrages les uns sur les "illusions" des spirites et des médiums, les autres pour expliquer comment il pouvait se défaire des liens et des garottages. Ses

(1) Le Père Rosaire Miville, O. P., mort à Québec le 27 décembre 1940, était chroniqueur et archiviste au couvent des Dominicains de cette ville, et comme tel, il s'intéressait non seulement aux petits faits de la communauté mais à l'histoire et à la topographie des alentours. Ses notes sur le puits de Wolfe, qu'il a localisé et solidement restauré, devraient intéresser les lecteurs du *Bulletin*.

admirateurs, et peut-être lui-même, semblaient croire qu'en cette spécialité, personne n'avait pu l'égaliser.

Évidemment, aucun n'avait appris à Houdini que Montréal, au XVII^e siècle, avait connu un soldat phénomène que nulle part on ne pouvait détenir.

Ce prodige émerveilla tellement les colons de Ville-Marie que le marquant abbé Dollier de Casson lui a consacré les dernières pages du mémoire qu'il nous a laissé sur les premiers temps de Montréal.

M. Dollier de Casson, ancien capitaine d'artillerie, homme robuste et de haute stature ne pouvait manquer d'admirer les tours d'adresse et il s'est délecté à présenter certains faits sans cependant en garantir la véracité totale. Implicitement, il permet au lecteur de faire la part de l'outrance qui peut se trouver dans ce qu'il raconte par oui-dire.

Le récit dont nous reproduisons des parties, date de 1671, et le personnage qui en est le sujet, n'a pas de patronyme. L'auteur se contente de l'appeler *l'athlète de la liberté*, désignation qui aurait plu à celui qui l'a mérité, ainsi que M. Dollier va le démontrer.

“ Nous avons eu un célèbre prisonnier cette année, lequel s'est sauvé dix ou douze fois tant ici qu'à Québec et ailleurs ” . . . Dans chaque endroit, l'homme s'est joué des serrures, des charpentiers et des maçons. . .

“ Il ne se préoccupe pas plus des menottes (aux bras), des fers (aux pieds) et du carcan (au cou) que c'eut été des mitaines, des chaussons ou des cravates. . .

“ Qu'on lui fasse des ouvrages de charpente propres à enfermer un prisonnier d'État il en sort aussi aisément qu'un moineau de sa cage lorsque la porte en est ouverte, il trouvoit si bien le faible d'une maison qu'enfin il n'y a point de muraille à son épreuve, il tiroit les pierres aussi facilement des murailles que si les maçons y avaient oublié le ciment et leur industrie. . . ”

Cet homme jubilait de la stupéfaction des autorités militaires et civiles.

“ Il s'est laissé reprendre plusieurs fois comme s'il avoit

votlu insulter tous ceux qui vouloient se mêler de le garder. Une fois, devant trois hommes qui l'avoient pris, lié, garotté, les mains derrière le dos, il se délia sans qu'aucun des trois hommes s'en aperçut, encore que celui qui l'avoit lié fut un Sergent lequel avoit été prisonnier en Barbarie et qui se van-toit de savoir bien s'assurer d'un esclave en pareil cas et n'a-voir rien omis de sa science pour bien garotter celui-ci. . . ”

Passons au coup de maître :

“ Bref cet *athlète de la liberté* a enfin si bien combattu pour elle qu'il semble s'être délivré une bonne fois pour tou-jours, aussi a-t-il fait un coup bien vigoureux en cette rencon-tre et on peut dire qu'il y en a quelque façon mérité sa liber-té. . .

“ Ayant été pris il y a quelques mois, et remis entre les mains de six ou sept hommes bien armés de chacun son fusil, ces hommes ayant placé toutes leurs armes en un endroit pour jouer au palet, leur prisonnier trouva à propos d'interrompre leur partie pour commencer la sienne. Il sauta sur les fusils, les prit sous son aisselle comme autant de plumes. . . et avec un des fusils il coucha tous ces gens en joue, protestant qu'il tueroit le premier qui approcheroit, ainsi, reculant peu à peu, en faisant face, il a pris congé de la compagnie et a emporté tous les fusils. Depuis ce temps, on ne l'a pu attraper et il est errant parmi les bois ; il pourra bien peut-être se faire le chef de nos bandits et faire bien du désordre dans le pays quand il lui plaira de revenir du côté des Flamands, où on dit qu'il est allé. . . ”

On a demandé quel était l'homme dont les prouesses sur-prirent tant ses contemporains. Nous croyons possible qu'il soit ce soldat appelé *Laliberté* qui faisait partie de la compa-gnie du capitaine Dugué de Boisbriand et qui fut arrêté en 1669 sous l'accusation d'avoir causé la mort d'un vieil ami. Pendant sa détention préventive, il s'évada. Plus tard, arrêté de nouveau, il disparut.

Son nom ainsi que ses exploits ont bien pu inciter l'histo-rien de Montréal à l'honorer de la qualification de *l'athlète de la liberté*.

E.-Z. MASSICOTTE

ÉDUCATEURS D'AUTREFOIS: ANCIENS PROFES-
SEURS À L'ÉCOLE NORMALE LAVAL:
M. NAPOLÉON LACASSE

Le successeur de M. de Fenouillet, dont nous avons parlé dans la récente livraison, fut M. Napoléon Lacasse, qui occupa la chaire de professeur de français: grammaire, syntaxe et analyse, de 1858 à 1898.

Né à Québec le 4 septembre 1824, M. Lacasse fréquenta d'abord l'école mutuelle du Faubourg Saint-Jean, fondée par M. J.-F. Perrault, bienfaiteur insigne de l'éducation.

L'École du Faubourg était alors dirigée par un excellent maître, Jean-Baptiste Dugal, qui en fut le directeur durant cinquante ans.

Après son cours primaire à l'école mutuelle de M. Dugal, M. Lacasse entra au Petit Séminaire de Québec dont il suivit les classes jusqu'à la rhétorique inclusivement. Entre autres professeurs, l'abbé Taschereau, le futur cardinal, et l'abbé Tanguay, l'auteur du *Dictionnaire généalogique* des familles canadiennes-françaises, lui firent la classe.

A sa sortie du Petit Séminaire, M. Lacasse entra dans l'enseignement. Pendant treize ans, il enseigna à la campagne: la Pointe-aux-Trembles, les Écureuils, la Sainte-Famille, I. O., la Rivière-Ouelle, la Pointe-Lévis bénéficièrent de la compétence de ce bon maître.

A la Pointe-Lévis, M. Lacasse eut l'honneur d'avoir pour élève un futur archevêque et cardinal, le jeune L.-N. Bégin. Ce dernier conserva un souvenir reconnaissant à son ancien professeur.

Une semaine avant sa mort, alors dans sa 83^e année, M. Lacasse avait la consolation de recevoir la visite de son ancien élève de l'école primaire, M^{gr} L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

En quittant la Pointe-Lévis, M. Lacasse enseigna à Saint-Roch de Québec, poste qu'il occupa deux années. En 1858, il fut appelé à l'École normale Laval comme suppléant

de M. de Fenouillet, malade. A la mort de ce dernier, il devint le titulaire de la chaire de l'éminent Provençal.

M. Lacasse, MM. F.-X. Toussaint, Ernest Gagnon, J.-B. Cloutier, F.-É. Juneau, Norbert Thibault, Jos. Létourneau, pour ne parler que des plus anciens, furent tous les dévoués collaborateurs des Principaux éminents qui dirigèrent l'École normale Laval: les abbés Horan, Langevin, Chandonnet, Lagacé, Bégin, Rouleau.

Quarante ans durant, M. Lacasse fut au poste de professeur de français à l'École normale Laval: 1858 à 1898.

Ponctuel à la minute, toujours digne et grave, sévère mais juste, soucieux du détail, M. Lacasse nous disait souvent en classe: "ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait". Ses anciens élèves se rappellent quelle importance il attachait à la marge régulière sur les feuilles de devoirs écrits, à la calligraphie, à la ponctuation raisonnée. Impitoyablement, les dixièmes (.1), les cinq dixièmes (.5), les zéros (0) pleuvaient sur la copie des négligents.

Il était passé maître dans l'art grammatical: l'analyse logique et l'analyse grammaticale n'avaient pas de secret pour lui. Dans ce domaine, ses études classiques poursuivies jusqu'après la rhétorique, au Petit Séminaire, lui furent très utiles.

Lorsque j'entrai à l'École normale Laval comme élève-maître, en 1883, M. Lacasse était professeur de français depuis vingt-cinq ans déjà, ayant succédé au digne et érudit M. de Fenouillet en 1858.

Notre grave professeur était alors en pleine possession de son savoir linguistique et de l'art d'enseigner. Je le revois à la tribune qu'il occupait avec dignité, le front large, le regard sévère, une bouche qui ne laissait jamais passer de paroles inutiles ou étrangères à ses devoirs d'état, une bouche dont les lèvres ne s'ouvraient jamais au sourire, encore moins au rire, des joues ornées d'épais favoris en touffes et le menton rasé.

Néanmoins, M. Lacasse était aimé et respecté de ses élè-

ves, car il voulait leur bien : il n'avait qu'une ambition, leur progrès.

Il était juste et sa science n'était jamais prise en défaut : il savait " son français ". Il détestait les discussions en classe, mais répondait volontiers aux élèves embarrassés par les nombreux zéros dont leurs dictées étaient souvent garnies.

M. Lacasse était un homme d'ordre, il était l'ordre personifié : ordre dans sa mise modeste mais distinguée, ordre dans ses paroles, dans son enseignement, et particulièrement, ordre dans la prière récitée avant et après chaque classe.

Chrétien convaincu, sans ostentation, M. Lacasse consacra méthodiquement sa vie à faire du bien. Il fut longtemps président de la Conférence Notre-Dame de la Société de Saint-Vincent de Paul, qui avait, comme aujourd'hui, ses réunions dans la sacristie Saint-Louis de la Basilique, rue Buade. Avec la permission du Principal, il nous distribuait gratuitement, une fois le mois, des petites brochures ou tracts traitant des principales vérités religieuses, sous forme historique ou apologetique.

Le travail, c'est-à-dire l'étude de la langue française, occupait tous ses moments libres. Il publia, en 1867, une grammaire et des exercices orthographiques très appréciés du personnel enseignant ; aussi un traité de tenue des livres.

M. Lacasse fut l'un des premiers, chez nous, à " canadieniser " les manuels classiques, c'est-à-dire à y faire entrer des phrases, des pages, des descriptions, des exemples tirés de l'histoire du Canada, de la géographie du pays, des traditions et des légendes canadiennes-françaises. Jusque-là, les manuels traitant de la langue française, venaient de France ou étaient réimprimés chez nous sans modification.

Au cours de la Semaine d'Histoire du Canada, tenue à Montréal en 1925 sous les auspices de la Société Historique de Montréal, je fus invité à donner un cours sur l'histoire du Canada à l'École primaire dans la Province de Québec de 1825 à 1925. Incidemment, je parlai de la " canadienisation " des manuels scolaires. Pour préparer ce cours, je dus consulter

tous les manuels de classe imprimés en notre province au cours d'un siècle. Dans le compte rendu de la Semaine d'Histoire du Canada, publié à Montréal en 1926, mon travail sur " un siècle de l'histoire du Canada ", couvre trente-deux pages, grand format (1). Dans la suite, ce sujet a été repris partiellement par d'autres, qui ont ainsi bénéficié d'études longues et laborieuses.

Dans mon cours devant la *Semaine d'Histoire* de Montréal, je fis connaître l'oeuvre vraiment nationale de mon ancien professeur. Que l'on me permette de citer ici la page que je consacrai à M. Napoléon Lacasse :

" Le mouvement littéraire de 1860 eut une heureuse répercussion dans la rédaction des livres de classe traitant de la lecture, de la grammaire, de l'orthographe. Jusque-là, on se contentait de réimprimer à Québec des livres publiés en France.

" Dès 1867, M. Napoléon Lacasse, professeur à l'École normale Laval, publiait à Québec (2) un *Traité théorique et pratique d'Analyse grammaticale, d'Analyse logique et de Ponctuation, rédigé pour les écoles canadiennes*.

" Dans ce traité, tous les textes d'analyse et de ponctuation sont canadiens et signés chacun d'un nom d'auteur. Enfin, c'est l'histoire du Canada, c'est la littérature canadienne, c'est la vie canadienne, en un mot, qui circulera désormais dans nos écoles primaires et contribuera à créer chez nous une âme nationale, bannissant des coeurs et des esprits les sentiments déprimants que les nouveaux maîtres de la Nouvelle-France avaient cherché à insuffler par un régime scolaire longtemps hostile et une littérature neutre, souvent anti-canadienne quand elle n'était pas anti-catholique.

" Dans son manuel, M. Lacasse citait soixante-et-un auteurs canadiens, dont plusieurs déjà célèbres: l'abbé H.-R. Casgrain, P.-J.-O. Chauveau, O. Crémazie, Antoine Gérin-Lajoie, Joseph Cauchon, l'abbé Ferland, L.-H. Fréchette, Ernest Gagnon, F.-X. Garneau, M^{sr} Laflèche, Hubert Larue, P. Lemay, A.-N. Morin, L.-J. Papineau, Étienne Parent, les abbés Ant. Racine et J.-S. Raymond, M^{sr} Taché, Sir E.-P. Taché, J.-C. Taché, l'abbé Verreau, etc., etc.

“ Ce fut le signal de la nationalisation des manuels destinés à l'enseignement primaire dans la province de Québec. Grammaire, Cours de Lecture, jusqu'aux Arithmétiques se canadianisent de plus en plus, non par la forme qui reste bien française, mais par l'idée, la pensée et le fait empruntés à notre vie nationale essentiellement canadienne et catholique.

“ Pour être juste, ne devons-nous pas reconnaître ici que l'enseignement primaire, chez nous, a devancé l'enseignement secondaire, non seulement dans la publication des manuels d'histoire du Canada, mais aussi dans la nationalisation des autres livres de classe? ”

Le 19 mai 1893, l'Association des instituteurs catholiques de Québec célébrait avec éclat le cinquantenaire d'enseignement de M.M. Toussaint et Lacasse.

Le 4 avril 1907, s'éteignait à l'Hôtel-Dieu de Québec, M. Napoléon Lacasse, à l'âge de 83 ans. Ses funérailles eurent lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste, d'où sa dépouille mortelle fut portée au cimetière Belmont, Chemin Sainte-Foy.

Dans l'Annuaire de l'École normale Laval pour l'année académique 1907-1908, le Principal, Monseigneur Th.-G. Rouleau, disait entre autres choses de M. Lacasse: “ Chrétien exemplaire, professeur par goût autant que par devoir, modèle de régularité et de tenue, ami des pauvres, il laisse après lui une réputation d'intégrité de vie et de correction que ses anciens élèves se rappelleront toujours avec profit.”

Jamais je n'oublierai qu'il fut pour moi, comme élève, et plus tard, comme mon collègue à l'École normale Laval, la personnification du devoir. Sa piété aussi profonde que réfléchie, la fermeté de ses principes religieux et un vif amour envers sa nationalité, impressionnaient pour toujours les nombreuses générations d'élèves qui passèrent à l'École normale Laval de 1858 à 1898.

C.-J. MAGNAN

(1) Voir *Semaine d'Histoire du Canada*, Montréal — Société Historique de Montréal, 1926.

(2) Chez C. Darveau, Imprimeur-Editeur, Côte de la Montagne, Québec.

RIMETTES ET FORMULETTES

Au temps lointain déjà, où nous consacrons partie de nos vacances à faire la cueillette, pour la Société de folklore, des chants, légendes et coutumes dont le souvenir persistait encore, mais que le temps projette dans l'oubli, nous avons noté quantité de rimettes et formulettes que le *Journal of American Folk-Lore* de New-York publia au complet dans une livraison de 1920.

En lisant, ces jours-ci, les *Choses d'autrefois* de feu Ernest Gagnon, le musicien-historien qui reste connu par son fameux recueil de cent chansons du terroir, nous avons remarqué que cet auteur s'était intéressé aux minuscules rimettes que les écoliers inscrivait jadis sur la " feuille de garde " au commencement de leurs livres scolaires.

M. Gagnon en citait trois, et nous en avons quatre et une seule identique. Pour le cas où cela en ferait connaître d'autres, nous produisons notre avoir :

Ce livre est à moi
Comme la France est au roi
Celui qui y mettra le doigt
Sera puni par la loi.

Si vous trouvez ce livre
Montrez-vous généreux ;
Et que votre franchise
Soit agréable à Dieu.

Faites ce que doit faire
Un bon et vrai chrétien,
Rendez à votre frère
Ce qui lui appartient.

Si tenté du démon
Tu dérobes ce livre,
Apprends que tout fripon,
Est indigne de vivre.

Nous ignorons si la coutume persiste de rappeler à ceux qui empruntent un livre (avec ou sans le consentement du propriétaire), qu'ils sont tenus de le rendre sous peine d'être considérés *indignes de vivre*.

Mais il reste acquis que de nos jours, il se trouve des amis, qui oublient que " ce qui est bon à prendre est bon à rendre".

M. Gagnon, dans la première édition de ses *Chansons populaires du Canada* parle aussi de plusieurs " baragouins et verbiages " que les petits Canadiens répétaient de son temps et qu'il avait retrouvés dans deux ouvrages français parus avant 1869. Nous avons également été surpris de relever dans un livre de folklore normand, imprimé peu avant la guerre et dont nous parlons ci-après, un grand nombre de " mille riens " semblables à ceux que nous avons entendus dans les régions trifluvienne et montréalaise, vers 1883 et plus. Entre autres, il y a les formulettes d'élimination. On nomme ainsi des rimettes employées par les jeunes pour déterminer qui finalement remplira le rôle ingrat dans certains jeux. Ainsi, au jeu de la *tail* ou *tag*, quel sera le joueur qui commencera à poursuivre ses compagnons. Pour obtenir une décision, un des adolescents récite une formulette. A chaque mot ou syllabe (cela dépend de la formule), il désigne du doigt, successivement chaque joueur et celui à qui échoit le dernier mot ou la dernière syllabe est *dehors*; c'est-à-dire éliminé. L'épreuve recommence ensuite jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un joueur non libéré. Ce dernier est *dedans* et il engage la partie.

Voici une des formules canadiennes :

Bell' pomm' d'or, c'est un' révérence
Y a qu'un Dieu qui reste en France.

Adieu, mes amis,
La guerre est finie;
Belle pomme d'or
Qui reste dehors.

En Basse-Normandie, on a mieux respecté le sens qu'elle devait avoir au temps ancien, par exemple dans le deuxième et le dernier vers, l'on disait :

Bell' pomm' d'or fait la révérence
Y a qu'un Dieu Dieu qui règne en France.

Adieu mes amis,
La guerre est finie;
Bell' pomm' d'or
Sortira dehors.

Le livre d'où provient ce texte a été publié en 1937 et il est intitulé *Comment naît, vit et meurt un Bas-Normand*. Son auteur, Jean Séguin, archiviste de la Société d'archéologie d'Avranches, a noté avec un soin particulier toutes " les coutumes qui du berceau à la tombe accompagnent chaque geste du paysan. " Ajoutons que l'on doit à M. Séguin plusieurs autres ouvrages sur le folklore des diocèses de Coutances et d'Avranches, lesquels sont aujourd'hui en France occupée.

E.-Z. MASSICOTTE

L'ÉGLISE DE L'ORÉGON, FONDATION
CANADIENNE

En 1838, et plus récemment encore, les catholiques de l'Orégon ont célébré brillamment le centenaire de leur Eglise. Sait-on assez ici que l'Eglise de l'Orégon, fondée par des Canadiens français a été pendant de longues années soutenue par nos aumônes? C'est ce que nous voudrions rappeler — ce sera notre façon de célébrer ce centenaire — en publiant trois documents.

*Circulaire au clergé des diocèses de Québec et de Montréal
et à toutes les personnes qui s'intéressent à la
grande œuvre des missions*

Evêché de Montréal, le 28 septembre 1846

Monsieur,

Promu à la dignité épiscopale, contre toute attente, et appelé au gouvernement d'un diocèse, ou plutôt, à la fondation d'un siège épiscopal quoique sans ressource, j'ai dû me confier entièrement à la divine Providence, et attendre d'elle et les moyens de me rendre dans mon diocèse, avec quelques missionnaires, si je les trouvais, et les secours nécessaires pour y asseoir le premier établissement religieux. J'ai eu un instant l'espoir que les Conseils Centraux pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, à Lyon et à Paris, me viendraient en aide, d'a-

près la demande qui leur en avait été faite. Mais aujourd'hui je suis informé officiellement que ces deux conseils, après s'être réunis au temps ordinaire, pour la répartition des aumônes dans les différentes parties du monde, ne se sont pas crus autorisés à voter aucune somme en ma faveur, parce que mes bulles n'étaient pas encore expédiées.

Comment donc acheter les objets essentiels aux missionnaires et aux missions; comment payer mon passage et celui des missionnaires qui voudraient me suivre? Que faire? Demeurer tranquille et attendre les secours qui pourraient être votés dans un an, on peut bien le croire; mais en élevant ses pensées au-dessus des sentiments naturels, ne paraît-il pas plus à propos que je parte au plus tôt, pour prendre possession de mon diocèse; que je sois accompagné d'un petit nombre de missionnaires, pour m'opposer aux efforts des méthodistes qui y sont établis; que je profite du premier bâtiment qui fera voile vers l'Orégon, au moins que je me prépare à suivre la caravane américaine qui partira de *West port* ou *Independence* sur le Missouri, vers le commencement d'avril, pour se rendre à l'ouest des monts rocheux? Ce dernier plan est sans doute préférable au premier.

Mais où sont les ressources? Qui donnera les moyens de l'exécuter? Qui? Le clergé des diocèses de Montréal et de Québec. Ce sont ces deux diocèses qui ont donné à l'Orégon ses deux missionnaires; ils ont aussi fourni les trois premiers évêques; pendant plusieurs années, Québec seul pourvoyait aux besoins de la mission. La mission de l'Orégon est seule une mission toute canadienne; elle doit donc avoir la sympathie des Canadiens. Toujours l'Eglise du Canada pourra se réjouir d'avoir fondé l'Eglise de l'Orégon, et le clergé de Québec et de Montréal va resserrer les liens qui unissent déjà si étroitement les deux Eglises, en donnant à l'évêque de Walla-Walla des secours sans lesquels il ne pourrait se rendre à son poste. L'Eglise de l'Orégon n'est encore qu'à son berceau; mais elle grandira; et elle deviendra d'autant plus florissante qu'elle aura une plus grande part à vos ferventes prières et à vos généreuses aumônes; et j'aime à le croire, Québec et Montréal se

feront un bonheur de me donner une part des sommes recueillies parmi les Associés de la Propagation de la Foi.

Vous voudrez bien adresser à l'Évêché de Montréal les dons et offrandes que vous pourrez recueillir en faveur de mon nouveau diocèse.

Je suis bien cordialement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

† A. M. (Blanchet), Ev. de Walla-Walla

L'appel de l'évêque-missionnaire fut entendu; et avant de quitter le Canada, M^{gr} A.-M. Blanchet remerciait ainsi ses bienfaiteurs:

* * *

Adresse au clergé de Québec et de Montréal, et à tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre de la Propagation de la Foi dans l'Orégon

Messieurs,

Lorsque, sur le point de recevoir la consécration épiscopale, Dieu m'inspira la pensée de recourir à la générosité de mes compatriotes, et du clergé en particulier, je n'ignorais pas les circonstances désavantageuses dans lesquelles vous étiez placés par suite des mauvaises récoltes et des sacrifices sans nombre que vous êtes appelés à faire tous les jours. Mais je savais aussi que votre charité et votre zèle ne reculent pas, quand il s'agit de propager la connaissance de notre sainte religion. C'est ce qui me donna la confiance qu'un appel que je ferais à vos cœurs animés d'une foi vive serait compris, et que les secours que je solliciterais ne seraient pas refusés. C'est pour moi, Messieurs, une bien douce satisfaction de pouvoir vous faire connaître, avant mon départ, que mes espérances n'ont pas été frustrées. Grâce aux dons généreux qui ont été faits dans les villes et dans la plupart des paroisses, je me vois en état de me rendre à mon poste avec des collaborateurs et des missionnaires zélés, et même d'y commencer un établissement.

Vous dire ce que mon cœur éprouve de reconnaissance, soit envers Monseigneur l'archevêque de Québec, Monseigneur l'évêque de Montréal et leurs dignes coadjuteurs, soit envers le clergé et les fidèles de l'un et de l'autre diocèse, c'est plus que mes paroles ne peuvent exprimer. Car, abandonné à mes propres ressources, je ne pouvais pas même payer les frais du long voyage que je devais entreprendre.

Mais, faire connaître aux fidèles confiés à ma sollicitude, tout ce que vous avez fait pour leur procurer la connaissance de J.-C. et de son Evangile, et les engager à faire monter au ciel comme un encens d'agréable odeur, des prières ferventes pour leurs frères du Canada, c'est pour moi une obligation; je ne saurais y manquer, puisque c'est la seule ressource qui reste à l'Eglise de l'Orégon pour payer à celle du Canada le tribut si bien mérité de sa reconnaissance.

En me séparant de vous, Messieurs, pour travailler, en votre nom, à multiplier le nombre des enfants de notre mère la sainte Eglise, je prie le Seigneur de répandre sur le Canada d'abondantes bénédictions, afin que la foi s'y conserve toujours vive et ardente, et qu'il remplisse la mission qui lui est donnée de porter le flambeau de la foi chez toutes les tribus sauvages qui habitent cette partie intéressante de l'Amérique.

Je suis bien cordialement,

Messieurs,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

† Aug. Magl. Evêque de Walla-Walla

Montréal, 17 mars 1847.

* * *

Les *Mélanges Religieux* de Montréal annonçaient ainsi, à la date du 28 mars 1847, le départ de M^{re} Blanchet :

“ M^{re} Blanchet, évêque de Walla-Walla, est parti ce matin pour se rendre dans sa mission de l'Orégon; il est accompagné de son G. V. M. Brouillet, ci-devant curé de Blairfindie, de M. Rousseau, diacre et M. Leclair, sous-diacre. Sa Gran-

deur attend aussi quelques PP. Oblats qui viennent de Marseille et qui ont dû s'embarquer au Hâvre pour New-York le 1^{er} février. M^{er} Blanchet emmène aussi avec lui deux de ses nièces qui seront chargées d'instruire les petites filles sauvages et de leur apprendre à travailler; deux ouvriers qui l'aideront à bâtir son église et sa maison, et un serviteur. Nous souhaitons heureux voyage et plein succès à ce zélé prélat et aux généreux missionnaires qui l'accompagnent. Il est beau, il est noble le sacrifice que l'on fait de tout ce qui attache à la terre natale, pour aller s'enfoncer dans des forêts habitées par des sauvages, afin de les amener à la foi et à la civilisation. Il n'y a que Dieu et la religion qui puissent inspirer un tel dévouement, comme il n'y a que Dieu qui puisse le récompenser dignement. ”

Le parallélisme n'est-il pas frappant entre ce que fait l'Eglise du Canada pour d'autres pays, dès le XIX^e siècle, et ce qu'avait fait la France pour le Canada au XVII^e siècle? N'est-ce pas toujours le *Gesta Dei per Francos*, sujets pour nous d'une sainte et légitime fierté?

LÉON POULIOT, S. J.

SUR LA COURSE À PIED

Dans le *Bulletin* de 1941, p. 246, on a parlé de la course à pied. Me serait-il permis de dire un mot d'un coureur d'une classe modeste, mais dont les exploits firent “ jaser ” il y a quarante ans? Il se nommait Condé Marchand et demeurait à Batiscan. Il avait “ tenu le devant ” dans plusieurs luttes de vitesse avec des “ coursiers ” humains mais il se vantait aussi d'avoir “ plus d'haleine qu'un cheval ”. Il s'offrait de le démontrer pour “ de l'argent ”. A ce sujet on a rapporté ce qui suit:

Vers 1900, il fut vainqueur d'une course dont on se souvient dans le comté de Champlain. Avec un handicap de 30 minutes, il prétendait qu'il parcourrait plus vite qu'un trotteur le trajet entre la cathédrale des Trois-Rivières et l'église de Batiscan, soit 22 à 23 milles. Son défi fut accepté par un

monsieur L. . . qui avait un bon cheval. L'enjeu fut de 50 dollars et Condé Marchand gagna. On dit même, pour corser le récit de l'exploit (mais cela reste à prouver) que le cheval *creva*.

MIZARE

PIERRE ET LOUIS GASNIER

En tête des Gasnier que Tanguay mentionne à la page 245 de son tome I, se trouvent Pierre Gasnier, époux de Marguerite Rosée, et Louis Gasnier, époux de Marie Michel. Voici quelques renseignements à leur sujet.

D'après le registre des confirmations, Louis Gasnier était fils de Louis et de Marie de L'Aunay, de S.-Cosme-le-Vert, évêché du Mans; tandis que sa femme, Marie Michel, était fille de Pierre et de Louise Gosri, de S.-Martin-du-Vieux-Bellême, évêché de Chartres (2ème mariage en 1666 avec Paul de Rainville; contrat devant Fillion, le 1^{er} septembre). Où s'est marié Louis Gasnier? Ne serait-ce pas en France? Je suis porté à le croire, mais je ne saurais l'affirmer.

Pierre Gasnier était frère de Louis: on le voit par l'acte de baptême de Marguerite Gasnier, fille de Pierre (Québec, 19 septembre 1653), où Louis est dit oncle de l'enfant. Pierre Gasnier est donc, lui aussi, fils de Louis et (vraisemblablement) de Marie de L'Aunay. Son mariage a eu lieu en France, vers 1639; ses premiers enfants ont été baptisés en France, à S.-Cosme-le-Vert (V. Godbout, *Origine des familles canadiennes-françaises*, page 203). Pierre Gasnier, habitant de la Côte de Beaupré, a été inhumé à Québec le 1^{er} mai 1656.

D'après Tanguay, Louis Gasnier, père de Pierre et de Louis, serait venu au Canada: il est, en effet, flanqué du no I. Cela reste à prouver.

Georges Haste

Dans le *Bulletin* de 1938, page 281, se trouve la question suivante:

“ Au baptême de Marie-Madeleine Inard, à la Sainte-Famille, île d'Orléans, le 4 août 1670, a été parrain “Georges Hoste la Rochette, chirurgien dans l'isle.” Le nom tel qu'écrit est un peu difficile à déchiffrer. Je lis: Hoste; mais est-ce bien Hoste? Je le crois. Notre histoire connaît-elle un chirurgien de ce nom? ”

Voici que je trouve dans le *Registre des confirmations* parmi les confirmés du 16 février 1669, à l'île d'Orléans, *Georges Haste, de Lyon*. C'est sans doute le personnage sur lequel on a interrogé le *Bulletin* en 1938.

C. L.

LE CIMETIÈRE AU GROS-PIN DE CHARLESBOURG

Ce lieu de repos d'un assez grand nombre de citoyens de Québec et d'immigrés européens est peu connu du public, si ce n'est que par quelques octogénaires des environs et du gardien. Aujourd'hui, rien n'en marque l'emplacement cependant que l'on peut y voir encore les multiples effondrements occasionnés par l'écroulement des cercueils.

L'emplacement de ce cimetière qui porte le numéro 725 du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg est situé à l'est de la 1^{ère} Avenue, qui conduit de Québec à Charlesbourg, et presque en face de l'Avenue des Bouleaux. Cette partie du Gros-Pin de Charlesbourg fut annexée à la Cité de Québec en 1929 et forme un tout avec la paroisse St-François d'Assise.

Cette partie de terre: 1 arpent par 8 arpents était contiguë à celle de son ancien propriétaire Louis-Laurent Paradis (1), dont le numéro du cadastre est 724 et présentement occupé par M. Sylvestre.

En juin 1847, la paroisse St-Roch de Québec érigea sur le lot 725, un cimetière dont l'étendue couvrait la largeur de cette terre par 1½ arpent en profondeur.

En 1857, le Gouvernement Canadien fit l'acquisition de cette terre y compris le cimetière et y inhumait les immigrés, tant catholiques que protestants, qui décédaient dans son hô-

(1) Père du Rév. Ls-Laurent Paradis, décédé curé de Lothbinière, le 30 mai 1938.

pital de la marine (1). En conséquence, on clôtura un autre arpent et demi en profondeur sur toute la largeur de la terre, à l'ouest en avant du cimetière catholique.

Nous avons lu dans les minutes du Conseil de la paroisse de Charlesbourg, en date du 5 juillet 1858, qu'une requête lui avait été présentée portant plainte: "Que le cimetière situé au lieu nommé Gros-Pin est cause d'odeur infecte et empesté qui s'y dégagent pour les voisins et les gens qui passent sur la route de Charlesbourg".

De 1880 à 1891, le gardien inhumait que les cadavres d'inconnus, qui avaient été disséqués à l'École de Médecine de l'Université Laval, dans des boîtes spéciales qu'il fabriquait lui-même à l'avance.

Jusqu'en 1888, on pouvait voir une clôture haute de 12 pieds qui entourait les deux cimetières dont un charnier en bois, de la dimension de 15 x 30 pieds et de 10 de hauteur marquait l'entrée. Dans la partie catholique, une grande croix en bois de 10 pieds de haut ornait le centre. Le temps, qui ne respecte rien, a fait disparaître tous ces vestiges.

Au centre de la terre, à quelques pieds de l'entrée du cimetière, le Département de la Marine d'Ottawa, a fait construire en 1902, par M. Peter Mahon, contracteur (2), une poudrière de 15 x 30 et 10 pieds en hauteur. Elle tient encore bon avec sa maçonnerie en pierre des champs entourée de briques. Elle est visible de la route.

Cette bâtisse servit d'entrepôt pour garder poudre et cartouches jusqu'en 1918. C'est là aussi que l'on conservait les munitions qui servirent au grand explorateur de l'Arctique Canadien, le capitaine Bernier. Depuis 1934, cette poudrière est complètement désaffectée.

Près du chemin on voit une maison en bois, à toit français, dont le carré mesure 25 x 30 pieds avec façade au sud; c'est celle du gardien, dont le numéro de porte est 830.

Le premier gardien des lieux payé par le Gouvernement Canadien, fut M. Prudent Bélanger (3), charretier, qui y de-

(1) Erigé le 26 mai 1823, il devint l'Hospice St-Charles en 1891, pour retourner au Gouvernement Canadien en 1941 qui le convertit en École d'Aviation.

(2) Décédé à Québec le 17 octobre 1918.

(3) Époux d'Angèle Couture, de St-Charles de Bellechasse, il fut inhumé dans la nef de l'église de Charlesbourg, le 3 octobre 1887, âgé de 52 ans, 6 mois.

meura 30 ans. A sa mort, son gendre, M. François Paré, charretier, lui succéda durant 53 ans; décédé et inhumé à Charlesbourg le 12 mai 1941. Sa veuve occupe encore ces lieux.

G.-A. DESJARDINS

DEUX PIERRE MORISSET

Un homme du nom de Pierre Morisset épousa à S.-Jean, I. O., le 16 août 1719, Marie Charland, veuve de Jean Paquet (Tanguay n'indique ni le lieu ni le quantième de ce mariage). Un homme appelé Pierre Morisset avait épousé à la Ste-Famille, I.O., le 24 novembre 1698, Catherine Létourneau. Ces deux Morisset sont-ils un seul et même individu, comme on le voit dans le *Dictionnaire généalogique*, ou bien sont-ils deux individus différents? Pour demeurer dans le vrai, il faut contredire Tanguay. Le mari de Catherine Létourneau était fils de Jean Morisset, originaire de Surgères, évêché de La Rochelle, et de Jeanne Choret; le mari de Marie Charland, fils de Pierre Morisset et de Louise Rocher, de la paroisse de S.-Sauveur de Nuaille, évêché de La Rochelle. Donc deux souches de Morisset au Canada, et l'on peut descendre d'un Morisset sans descendre de Jean.

Les Nadeau

Les Nadeau descendent-ils tous de Joseph Osanny?

Le 30 octobre 1696 eut lieu à S.-Jean, I.O., le mariage de Jean Nadeau, habitant de "Bercquié", avec Marie-Anne Dumont, fille de Julien Dumont et de feu Catherine Topsan. Ce Jean Nadeau était-il fils de Joseph-Osanny? Ici encore il faut contredire Tanguay, et il faut répondre non. D'après son contrat de mariage passé devant Chambalon le 24 octobre 1696, notre Jean Nadeau avait pour père et mère "Jean Nadeau, musnier, demeurant au Gué-de-Vellisle, et feu Marie Raffel." Voilà qui tranche nettement la question. Donc deux souches de Nadeau.

Joseph-Osanny est venu de Genouillac, évêché d'Angoulême. Le Gué-de-Vellisle, ne serait-ce pas le Gué-de-Velluire, localité du Poitou?

C. L.

RÉPONSE

Le premier livre publié à Montréal — On demande dans le *Bulletin des Recherches Historiques* de novembre 1941 (p. 352) quel fut le premier livre publié à Montréal. Voici, à ce sujet, une information que j'ai recueillie dans les *Annales des Prêtres-adorateurs* d'avril 1933 (p. 104).

Lorsque Franklin, Chase et Carroll organisèrent à Montréal, en 1776, un foyer de propagande en faveur de la cause des rebelles américains, ils y amenèrent l'imprimeur français Joseph Fleury Mesplet, dans l'intention de fonder un journal (qui parut en effet en 1778: *La Gazette de Montréal*). Mesplet installa son imprimerie *Place du Marché* (aujourd'hui *Place Royale*) et imprima quelques affiches et manifestes, qui n'eurent pas grand résultat. L'abbé Étienne Mongolfier, supérieur des Sulpiciens, profita des circonstances pour lui faire imprimer une nouvelle édition d'une plaquette de 40 pages intitulée *Règlements de la Confrérie de l'Adoration perpétuelle du S. Sacrement et de la Bonne Mort*. Ce serait le premier livre imprimé à Montréal et au Canada.

VICTOR TREMBLAY, Ptre

LA "LOI LACOMBE"

Le docteur Georges-Albini Lacombe, né à Lavaltrie le 13 janvier 1864 fut admis à la pratique de la médecine à l'âge de 21 ans. Il exerça sa profession au Manitoba, puis aux États-Unis et, enfin, à Montréal. Médecin et d'une nature très charitable, le docteur Lacombe eut l'occasion de constater que, bien des fois, la misère des ouvriers et des petits salariés n'est pas toujours causé par l'inconduite. Aussi, en 1897, élu député à la législature de Québec de la populeuse division Sainte-Marie de Montréal, il se mit à l'étude pour donner aux petits une loi qui les protégerait contre leurs créanciers trop rapaces

ou trop durs. C'est le 25 avril 1903 que cette loi fut adoptée sous le titre "Loi amendant le Code de procédure civile concernant la saisie des salaires et gages." Le peuple a reconnu les mérites de l'auteur de cette loi en la désignant tout simplement sous le titre de "loi Lacombe". Peu après l'adoption de sa loi, le docteur Lacombe, médecin depuis au moins vingt ans, se faisait admettre au barreau mais il exerça peu sa seconde profession. Il accepta la charge de registrateur de la division Hochelaga-Jacques-Cartier. Il décéda à Cartierville en mai 1941.

LA PREMIÈRE FÊTE SAINT-JEAN-BAPTISTE À PARIS

Avant 1887, les Parisiens avaient célébré des centaines de fois la fête de saint Jean-Baptiste, mais, le 24 juin 1887, les Canadiens-français honorèrent leur patron pour la première fois dans la ville lumière. La fête eut lieu dans les jardins du chic restaurant Marguery, un des plus renommés de Paris, et elle fut présidée par M. Hector Fabre, commissaire-général du Canada à Paris. Comme la première célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal le 24 juin 1834, la fête de Paris prit la forme d'un banquet. Assistaient à ces agapes plusieurs Canadiens-français, entr'autres MM. Hector Fabre, Alexandre Lacoste, plus tard sir Alexandre Lacoste, le juge Rainville, le chevalier G.-A. Drolet, Edouard Barbeau, Joseph Marmette, le docteur Joyal, Hector Champagne, G.-A. Verreault, Philippe Hébert, Charles Huot, Hector Drolet, Henri Boisseau, Arthur-E. Valois, Emile Girouard, Paul Fabre, etc, etc. Quant aux Français présents au banquet du 24 juin 1887 à Paris on les comptait par douzaines. Il n'y eut que trois discours au banquet en question, ceux de M. Hector Fabre, de M. Albert Lefaivre, ancien consul de France à Québec, et de La Porte, ancien sous-secrétaire d'État aux colonies, mais ils furent goûtés de tous les convives à cause... de leur brièveté. Nos orateurs de la Saint-Jean-Baptiste y gagneraient auprès de leurs auditeurs en imitant les trois orateurs du 24 juin 1887.
